



REÇU le
30 MAR 2017

A Bagnols-sur-Cèze le 13 mars 2017

Jean Christian REY
Président de la Communauté
d'agglomération du Gard rhodanien

Mairie Le Pin
A l'attention de Monsieur le Maire
Place de la Vignasse
30 330 Le Pin

☎ 04 66 79 01 02
email : urbanisme@gardrhodanien.com

Nos Réf : 17-023
JCR/DM/JG/CC

Objet : avis sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Le Pin

Monsieur le Maire,

La commune de Le Pin a arrêté son projet de révision générale de P.L.U par délibération en date du 10 janvier 2017 et l'a soumis pour avis à la communauté d'agglomération du Gard rhodanien en tant qu'EPCI en charge de l'élaboration du SCoT du Gard rhodanien.

Après un examen préalable du projet, la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien donne un avis favorable à votre projet : « arrêté du Plan Local d'Urbanisme ». Cet avis s'exprime par un rapport de compatibilité du projet arrêté de P.L.U. avec les éléments avancés du projet de SCoT du Gard rhodanien en cours d'élaboration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean Christian REY

Président de la Communauté
d'agglomération du Gard rhodanien

